



**SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 OCTOBRE 2014
TABLE DES MATIÈRES**

| | |
|---|-------------|
| 1. OUVERTURE..... | 1007 |
| 2. ORDRE DU JOUR..... | 1007 |
| 2.1 2014 10 170 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 octobre 2014..... | 1007 |
| 3. PROCÈS-VERBAUX (LA LECTURE SERA FAITE À LA DEMANDE D'UN MEMBRE DU CONSEIL SEULEMENT)..... | 1008 |
| 3.1 2014 10 171 Lecture, si demandée, et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 septembre 2014..... | 1008 |
| 4. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT 3 | 1008 |
| 4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance ordinaire..... | 1008 |
| 5. VISITE ET PÉRIODE DE QUESTIONS..... | 1009 |
| 5.1 Présences et période de questions | 1009 |
| 6. RAPPORTS | 1009 |
| 6.1 Rapport du maire | 1009 |
| 6.2 Rapport des comités..... | 1009 |
| 7. ADMINISTRATION..... | 1009 |
| 7.1 2014 10 172 Assurance des frais de défense suite à une accusation au criminel pour non-respect des règles et normes de sécurité en vigueur..... | 1009 |
| 7.2 2014 10 173 Résolution confirmant le recours aux services professionnels de Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc..... | 1009 |
| 7.3 2014 10 174 Campagne de souscription de Centraide 2014, souscription de 100 \$ | 1010 |
| 7.4 2014 10 175 Le conseil accepte la soumission pour les services professionnels faite par Espace vital pour le Centre communautaire | 1010 |
| 7.4.1 2014 10 175.1 Rénovation du Centre communautaire – Comité de suivi | 1010 |
| 7.5 2014 10 176 Recommandation pour refuser les soumissions pour les services professionnels d'infrastructure souterraine pour l'Hôtel de ville..... | 1011 |
| 7.6 2014 10 177 Demande estimée des infrastructures souterraine autour de l'Hôtel de ville en régie..... | 1011 |
| 7.7 Brunch bénéfique – Maison des jeunes de Coaticook..... | 1011 |
| 7.8 2014 10 178 Dîner – Fête du 145^e du Collège Rivier de Coaticook | 1011 |
| 8. Urbanisme..... | 1012 |
| 9. VOIRIE MUNICIPALE | 1012 |



| | | |
|------|---|------|
| 9.1 | Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois de septembre 2014..... | 1012 |
| 9.2 | 2014 10 179 MTQ – Demande de subvention pour l'amélioration du réseau routier.... | 1012 |
| 9.3 | 2014 10 180 Antirouille sur camion Ford 350, 2010 par garage Métropolitain..... | 1012 |
| 9.4 | 2014 10 181 Appel d'offres pour l'entretien des pelouses 2015-2016-2017 | 1012 |
| 10. | ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU | 1013 |
| 10.1 | 2014 10 182 Conduite d'eau chez monsieur Jacques Ménard | 1013 |
| 11. | SÉCURITÉ | 1013 |
| 11.1 | 2014 10 183 Sécurité civile – Entente de prêt de locaux en cas de sinistre majeur – autorisation de signature..... | 1013 |
| 11.2 | 2014 10 184 Adoption du budget 2015 de la Régie incendie..... | 1014 |
| 12. | LOISIRS ET CULTURE | 1014 |
| 12.1 | 2014 10 185 Le Survol – tarifs pour l'abonnement au journal municipal 2015 | 1014 |
| 12.2 | 2014 10 186 Demande d'emprunt des rideaux du centre communautaire par monsieur Christian Lanctôt..... | 1014 |
| 13. | CORRESPONDANCE..... | 1015 |
| 13.1 | 2014 10 187 Adoption de la correspondance..... | 1015 |
| 14. | TRÉSORERIE | 1015 |
| 14.1 | 2014 10 188 Adoption des comptes à payer au 6 octobre 2014 | 1015 |
| 14.2 | Conciliation bancaire au 31 août 2014..... | 1015 |
| 14.3 | Liste des comptes à recevoir au 30 septembre 2014 | 1015 |
| 14.4 | Délégation au 30 septembre 2014 | 1015 |
| 14.5 | Liste des déboursés au 30 septembre 2014 | 1015 |
| 14.6 | 2014 10 189 Réalisation complète du règlement numéro 319-2013 afin d'autoriser le conseil à faire les travaux de réfection des infrastructures souterraines chemin Tremblay et servitude entre le chemin Favreau et Tremblay sur le lot 10A-P, rang 9 pour une dépense de 348 855 \$ et un emprunt de 348 855 \$ à coût moindre | 1015 |
| 15. | Varia et période de questions..... | 1016 |
| 15.1 | 2014 10 190 Réserve de gravier 0-3/4 au garage municipal..... | 1016 |
| 15.2 | 2014 10 191 Modification au schéma d'aménagement..... | 1016 |
| 15.3 | Travaux voirie | 1016 |
| 16. | 2014 10 191 Levée de l'assemblée..... | 1017 |



Province de Québec

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 6 octobre 2014, à 20 h 00, présidée par le maire, monsieur Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers.

Madame Émilie Groleau

Monsieur Yvon Desrosiers

Monsieur Jacques Ménard

Monsieur Ronald Bergeron

Madame Nicole Pinsonneault

Monsieur Gary Caldwell, quitte à 22h16

Et le directeur général, monsieur Réjean Fauteux.

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit :

1. Ouverture

2. Ordre du jour

2.1 2014 10 170 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 octobre 2014.

1. Ouverture

1.1 Prière

1.2 Mot de bienvenue du maire

1.3 Présence des membres du conseil

2. Ordre du jour

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 octobre 2014

3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

3.1 Lecture, si demandée, et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2014

4. Suivi des affaires découlant du point 3

4.1 Questions et dépôt du suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance ordinaire

5. Visite et période de questions

5.1 Présences et période de questions

6. Rapports

6.1 Rapport du maire

6.2 Rapport des comités

7. Administration

7.1 Assurance des frais de défense suite à une accusation criminelle pour non-respect des règles et normes de sécurité en vigueur

7.2 Recours aux services professionnels de Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc.

7.3 Campagne de souscription de Centraide 2014

7.4 Soumission d'offres pour les services professionnels afin de rénover le Centre communautaire

7.5 Recommandation pour refuser les soumissions pour les services professionnels d'infrastructure souterraine autour de l'Hôtel de ville

7.6 Demande pour faire les travaux d'infrastructure souterraine autour de l'Hôtel de ville en régie

7.7 Brunch bénéfique – Maison des jeunes de Coaticook

7.8 Dîner – Fêtes du 145e du Collège Rivier de Coaticook

8. Urbanisme

Rien à signaler

9. Voirie

9.1 Rapport des travaux fait par l'inspecteur municipal au mois de septembre

9.2 MTQ – Demande de subvention pour l'amélioration du réseau routier

9.3 Antirouille sur camion Ford 350, 2010 par garage Métropolitain



9.4 Appel d'offres pour l'entretien des pelouses 2015-2016-2017

10. Environnement et hygiène du milieu

10.1 Rien à signaler

11. Sécurité

11.1 Sécurité civile – Entente de prêt de locaux en cas de sinistre majeur – autorisation de signature

11.2 Adoption du budget 2014 de la Régie incendie

12. Loisirs et Culture

12.1 Le Survol – tarifs pour l'abonnement au journal municipal 2015

12.2 Demande d'emprunt des rideaux du centre communautaire par monsieur Christian Lanctôt

13. Correspondance

Adoption de la correspondance

14. Trésorerie

14.1 Adoption des comptes à payer au 6 octobre 2014

14.2 Conciliation bancaire au 31 août 2014

14.3 Liste des comptes à recevoir au 30 septembre 2014

14.4 Délégation au 30 septembre 2014

14.5 Liste des déboursés au 30 septembre 2014

14.6 Réalisation complète du règlement numéro 319-2013 afin d'autoriser le conseil à faire les travaux de réfection des infrastructures souterraines chemin Tremblay et servitude entre le chemin Favreau et Tremblay sur le lot 10A-P, rang 9 pour une dépense de 348 855 \$ et un emprunt de 348 855 \$ à coût moindre

15. Divers

15.1 Réserve de gravier 0-3/4

15.2 Résolution pour demander la modification de deux affectations

16. Varia et période de questions

17. Levée de la séance et heure

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;

APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 octobre 2014 soit adopté tel que lu et rédigé en laissant le point varia ouvert.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

3.1 2014 10 171 Lecture, si demandée, et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 septembre 2014

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Ronald Bergeron ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2014 soit adopté tel que présenté.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

4. Suivi des affaires découlant du point 3

4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance ordinaire.

Le suivi de la séance ordinaire du 2 septembre 2014 est fait séance tenante.



5. Visite et période de questions

5.1 Présences et période de questions

Est présente: Madame Lise Désorcy-Côté.

6. Rapports

6.1 Rapport du maire

Monsieur le maire était présent à la dernière réunion du conseil de la MRC de Coaticook. Monsieur le Maire a assisté au Congrès de la FQM les 25, 26 et 27 septembre 2014. Il fait mention aussi de sa présence à onze rencontres au courant du mois de septembre concernant différents dossiers.

6.2 Rapport des comités

Madame la conseillère Émilie Groleau mentionne sa présence à deux rencontres au mois de septembre.

Monsieur Jacques Ménard mentionne sa présence à cinq rencontres au mois de septembre.

Madame la conseillère Nicole Pinsonneault mentionne sa présence à cinq rencontres au mois de septembre.

Monsieur le conseiller Yvon Desrosiers mentionne sa présence au Congrès de la FQM et mentionne sa présence à deux rencontres au mois de septembre.

Monsieur Ronald Bergeron mentionne sa présence à la réunion de la Régie des déchets et en informe le conseil.

Monsieur le conseiller Gary Caldwell mentionne sa présence au Congrès de la FQM et mentionne sa présence à trois rencontres au mois de septembre.

7. Administration

7.1 2014 10 172 Assurance des frais de défense suite à une accusation au criminel pour non-respect des règles et normes de sécurité en vigueur

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;
ET RÉSOLU unanimement des conseillers présents :

QUE les membres du conseil après avoir pris connaissance du dossier en titre, refusent d'ajouter une protection additionnelle à notre assurance concernant les frais de défense associés à une poursuite de nature criminelle.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à informer monsieur Marc-André Gagnon responsable du dossier au bureau de Conway Jacques coutiers d'assurances Inc.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

7.2 2014 10 173 Résolution confirmant le recours aux services professionnels de Monty Sylvestre, conseillers juridiques Inc.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Ronald Bergeron;
ET RÉSOLU unanimement des conseillers présents:

D'autoriser les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques Inc., au besoin pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 selon les termes de l'offre de service du 29 septembre 2014.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 19000 412.



7.3 2014 10 174 Campagne de souscription de Centraide 2014, souscription de 100 \$

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU unanimement des conseillers présents :

QUE le conseil municipal désire soutenir la campagne de souscription 2014 un montant de 100 \$ afin d'aider les communautés et à leurs développements à Centraide Estrie;

QUE le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à faire parvenir à Centraide Estrie ledit paiement.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 19000 447.

7.4 2014 10 175 Le conseil accepte la soumission pour les services professionnels faite par Espace vital pour le Centre communautaire

ATTENDU que l'ouverture des soumissions s'est effectuée le 3 octobre 2014 à 11h00 en présence de madame Sonia Doiron, agente de développement en Loisir MRC, monsieur Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier, Sandra Caraballo, représentante de monsieur Jacques Descôteaux, ingénieur, M.B.A., architecte, André Paquin, inspecteur municipal;

ATTENDU que trois soumissions ont été reçues et une vérification des exigences demandées a été effectuée;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU unanimement des conseillers présents :

QUE la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton accorde l'offre des services professionnels pour le Centre communautaire et plus précisément pour les documents préliminaires, les documents définitifs, le suivi de l'appel d'offres et le suivi sur le chantier à Espace vital (monsieur Jean-Claude Tardif, architecte associé sénior) pour un montant de treize mille trois cent trente-sept dollars et dix cents (13 337.10\$ avant les taxes).

QUE le conseil municipal le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Réjean Fauteux et qu'il soit autorisé à signer tous les documents requis dans le présent dossier pour et au nom de la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 70120 522.

7.4.1 2014 10 175.1 Rénovation du Centre communautaire – Comité de suivi

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU unanimement des conseillers présents :

QUE le conseil forme un comité de suivi pour les rénovations du Centre communautaire : monsieur le conseiller Jacques Ménard, madame la conseillère Nicole Pinsonneault et monsieur le maire Bernard Marion;

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE



7.5 2014 10 176 Recommandation pour refuser les soumissions pour les services professionnels d'infrastructure souterraine pour l'Hôtel de ville

ATTENDU que l'ouverture des soumissions s'est effectuée le 3 octobre 2014 à 11h00 en présence de madame Sonia Doiron, agente de développement en Loisir MRC, monsieur Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier, Sandra Caraballo, représentante de monsieur Jacques Descôteaux, ingénieur, M.B.A., architecte, André Paquin, inspecteur municipal;

ATTENDU qu'une vérification des documents demandés a été effectuée et il est recommandé de refuser les soumissions;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;
ET RÉSOLU unanimement des conseillers présents :

QUE la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton refuse l'offre des services professionnels pour l'Hôtel de ville ;

QUE le conseil autorise monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Réjean Fauteux a informé les soumissionnaires.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

7.6 2014 10 177 Demande d'une estimation des infrastructures souterraine autour de l'Hôtel de ville fait en régie

ATTENDU que des travaux d'infrastructures souterraines sont nécessaires autour de l'Hôtel de ville et que les soumissions du 3 octobre 2014 ont été refusées par la résolution 2014 10 176;

ATTENDU que la municipalité a un délai à respecter dans le dossier d'intervention avec la CSST, afin de corriger et d'éliminer les infiltrations d'eau au sous-sol de l'hôtel de ville;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Ronald Bergeron;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;
ET RÉSOLU unanimement des conseillers présents:

QUE la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton demande un estimé des travaux à être réalisés autour de l'hôtel de ville comprenant l'estimé des travaux pour les conduites d'eau, la nature et le coût des travaux et la durée des travaux ;

QUE la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton désire faire les travaux en régie;

QUE le conseil autorise monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Réjean Fauteux de demander un estimé des travaux auprès de la firme d'Excavation Grondin Inc.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

7.7 Brunch bénéfique – Maison des jeunes de Coaticook

Le conseil ne donne pas suite à la demande.

7.8 2014 10 178 Dîner – Fête du 145^e du Collège Rivier de Coaticook

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
ET RÉSOLU unanimement des conseillers présents :

QUE Monsieur le maire Bernard Marion et madame la conseillère Nicole Pinsonneault participent au dîner du lancement des Fêtes du 145^e du Collège Rivier de Coaticook, dimanche le 19 octobre 2014 au coût total de 80 \$.



D'autoriser le directeur général à faire le paiement au Collège Rivier de Coaticook.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 11000 310.

8. Urbanisme

Rien à signaler.

9. Voirie municipale

9.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois de septembre 2014

Le directeur général dépose au conseil le rapport des travaux exécutés par l'inspecteur municipal pour les périodes 31 août 2014 au 27 septembre 2014. Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport et s'en déclarent satisfaits.

9.2 2014 10 179 MTQ – Demande de subvention pour l'amélioration du réseau routier

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton a reçu la confirmation par le Ministère des Transports du Québec de la subvention pour l'amélioration des chemins Rivard et Perreault, au montant de 13 947 \$, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour l'année 2014;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU unanimement des conseillers présents :

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins Perreault, Rivard, au coût 51 370 \$ (taxes en sus) pour un montant subventionné de 13 947 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

9.3 2014 10 180 Antirouille sur camion Ford 350, 2010 par garage Métropolitain

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;
ET RÉSOLU unanimement des conseillers présents :

QUE le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à l'antirouille sur le camion Ford 350, 2010 par le garage Métropolitain au 4332, boulevard Bourque à Sherbrooke au coût de 92.95\$ plus taxes.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 32030 525.

9.4 2014 10 181 Appel d'offres pour l'entretien des pelouses 2015-2016-2017

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à l'appel d'offres pour l'entretien des pelouses de la municipalité pour les années 2015, 2016 et 2017 ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU unanimement des conseillers présents :

QUE la municipalité procède à un appel d'offres sur invitation pour au moins deux (2) fournisseurs pour l'entretien des pelouses de la municipalité pour les années 2015, 2016 et 2017;



QUE les soumissions soient reçues au bureau du directeur général de la municipalité dans une enveloppe cachetée au plus tard le 30 octobre 2014 à 11 h 00 avec la mention « SOUMISSION ENTRETIEN DES PELOUSES ».

QUE les soumissions soient ouvertes le même jour en public au lieu ordinaire des séances du conseil municipal à 11 h 00.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Jacques Ménard, étant visé par la résolution qui suit, celui-ci se retire de ce point à l'ordre du jour, et ce en vertu du Règlement du code d'éthique et de déontologie des élus.

10. Environnement et hygiène du milieu

10.1 2014 10 182 Conduite d'eau chez monsieur Jacques Ménard

ATTENDU que l'Érablière aux petits délices (monsieur Jacques Ménard) a fait l'acquisition de la propriété située sur le lot 8B-P du rang 8;

ATTENDU que le contrat numéro 20 100 213 du 8 juillet 2013, mentionne à l'article 2.1.2 une servitude pour réseau de distribution d'eau en faveur de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton numéro 56477;

ATTENDU qu'aux termes de cet acte, l'assiette de la servitude concernant la conduite de distribution d'eau de 2" n'a pas été précisée et peut donc affectée l'immeuble;

ATTENDU que monsieur Jacques Ménard a fait des travaux de drainage sur sa propriété et qu'il a dû faire des réparations sur la conduite de distribution d'eau de la municipalité suite à un bris de ladite conduite;

ATTENDU que monsieur Jacques Ménard réclame un montant de 350 \$ en dédommagement suite au bris de la conduite de distribution d'eau de 2" sur sa propriété;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;
ET RÉSOLU unanimement des conseillers présents :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil municipal accepte la demande de dédommagement au montant de 350 \$ fait par monsieur Jacques Ménard;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à faire parvenir ledit paiement à l'Érablière aux petits délices;

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 32000 521.

Monsieur le conseiller Jacques Ménard revient à la table du conseil.

11. Sécurité

11.1 2014 10 183 Sécurité civile – Entente de prêt de locaux en cas de sinistre majeur – autorisation de signature

CONSIDÉRANT que dans la démarche d'élaboration du plan de mesure d'urgence de la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, il est prévu de conclure des ententes avec les principaux partenaires locaux afin de prévoir des sites pour accueillir les sinistrés lors de sinistres majeurs;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
ET RÉSOLU unanimement des conseillers présents :



16. 2014 10 191 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la séance ordinaire du 6 octobre 2014 soit levée, il est 22 h 50.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

| | |
|--|--|
| <p>Bernard Marion, maire Je, Bernard Marion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.</p> | <p>Réjean Fautoux Directeur général et secrétaire-trésorier</p> |
|--|--|